

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 24 novembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 novembre 2017

2017 DJS 251 Subvention d'équipement de 1.250.000 euros à la Société d'exploitation sport et événements (S.E.S.E.) exploitant du stade du Parc des Princes (16e).

M. Jean-François MARTINS, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la loi n° 2011-617 du 1er juin 2011 relative à l'organisation du championnat d'Europe de football de l'UEFA 2016 et notamment son article 2 ;

Vu le projet de délibération, en date du 7 novembre 2017, par lequel Mme la Maire de Paris soumet au Conseil de Paris pour approbation et signature, la convention de subvention d'équipement portant sur le stade du Parc des Princes situé 24, rue du Commandant-Guilbaud (16e) ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement, en date du 6 novembre 2017 ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-François MARTINS, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention ci-jointe prévoyant l'attribution de la subvention visée à l'article 2.

Article 2 : Une subvention d'équipement d'un montant de 1.250.000 euros est attribuée à la Société d'exploitation sport et événements (S.E.S.E.). Cette subvention est destinée au financement partiel des travaux liés à l'organisation de plusieurs matches de l'UEFA EURO 2016 au Parc des Princes. La participation de la Ville de Paris, sous la forme d'une subvention d'équipement, vise tout spécialement les travaux d'accessibilité PMR réalisés par la S.E.S.E. dont la décomposition par poste et les montants sont détaillés en annexe 1 à la présente convention.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur la mission 90010-99, chapitre 204, activité 040, nature 20422, rubrique 412 ligne de subvention VE 88004, autorisation de programme 05104 du budget d'investissement de la Ville de Paris pour 2017.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO